



■ PATRIMOINE ET FINANCE ■ ENTREPRISES ET INITIATIVES ■ CULTURE ET PERSPECTIVES

LE 13 OCTOBRE, À SAINT GILLES, LES COMMISSAIRES AUX COMPTES FACE AUX ENJEUX DU NOUVEAU QUINQUENAT PRÉSIDENTIEL

05/10/2017

partager cet article sur vos réseaux sociaux favoris > 

Près de 400 commissaires aux comptes des 4 départements Ardèche, Gard, Lozère et Vaucluse sont invités à l'assemblée régionale de la CRCC de Nîmes qui se tiendra le 13 octobre prochain. Une rencontre placée sous le signe du renouveau entrepreneurial et économique espéré par le nouveau quinquennat.

Jean Drevet, Président de la CRCC de Nîmes élu en janvier dernier n'y va pas par quatre chemins : « *Les commissaires aux comptes participent activement à la transparence et la sécurisation des informations financières, en particulier dans les PME. Aussi, nous devons, tous, sans relâche, démontrer l'utilité de notre profession auprès de toute la sphère économique, surtout en cette période de grands changements intervenus dans la direction du pays, afin d'expliquer aux nouveaux élus de la République que la croissance et le renouveau passent aussi par la confiance que nous inspirons, aux banquiers notamment. Nous sommes les facilitateurs des relations des entreprises avec leurs financeurs et tous leurs partenaires commerciaux.* ».

Renouveau politique oblige, le nouveau quinquennat présidentiel sera au cœur des débats, lors de la prochaine assemblée générale des commissaires aux comptes.

L'économiste Pierre Sabatier, qui animera une conférence sur les mutations économiques en cours, questionne : « *La France a connu un véritable tournant politique en mai dernier, avec l'élection d'un quasi-novice en politique à la présidence de la République, sans Parti traditionnel en soutien. Quelques mois plus tard, les indicateurs de confiance ont répondu à ce nouvel élan en retrouvant des couleurs et les premières réformes semblent confirmer sa volonté de faire pleinement entrer le pays dans le XXIème siècle. Un tel changement a-t-il le pouvoir d'améliorer durablement le potentiel de croissance dans l'Hexagone ? La vague d'entrepreneuriat espérée peut-elle véritablement être une réponse à un chômage endémique qui a bien du mal à revenir sur les standards internationaux ?* ». Une manière d'entrevoir, pour les cabinets, l'avenir proche.

Rappel des missions du commissaire aux comptes

1/ Garantir la sécurité du système économique : il certifie les comptes annuels et consolidés des sociétés et effectue des vérifications prévues par le Code de commerce.

2/ Prévenir les difficultés des entreprises : il a une obligation d'alerte dès que la continuité d'exploitation est menacée.

3/ Prévenir la fraude : il assure la révélation des faits délictueux au Procureur de la République et la déclaration de soupçon auprès de Tracfin.

En savoir plus sur l'assemblée régionale du 13 octobre via www.crcc-nîmes.fr/